

Bâtir un stade : le projet de Le Corbusier pour Bagdad, 1955-1973

Rémi Baudouï

Le contexte de la commande

La commande intervient, semble-t-il, au cours du premier semestre de l'année 1955. Il s'agit probablement d'une commande directe du ministre du *Development Board and Ministry of Development*, Nadim Pachachi. Dès le début, alors que le site du futur équipement est en cours de discussion par *The Town Planning Consultants*, le programme concerne un stade de 50.000 places, comprenant à la fois un stade de football et les pistes d'athlétisme ; une piscine de 50 mètres et d'autres attenantes pour 5.000 personnes, un gymnase pour 3.000 personnes...¹

Le contexte irakien dans lequel s'incorpore ce projet est celui du début du règne du jeune roi Fayçal II, qui a atteint sa majorité en avril 1953. En dépit des difficultés – troubles de 1952 à l'occasion du renouvellement de l'accord de l'*Irak Petroleum Company* (IPC) avec l'État irakien, une situation agricole difficile, un mécontentement important de la population ouvrière –, la politique extérieure retenue est résolument tournée en direction de l'Occident, notamment vers les États-Unis et l'Angleterre, et opposée à l'Union Soviétique. Sur l'insistance des États-Unis et de la Grande-Bretagne, l'Irak entre, avec cette dernière, la Turquie, le Pakistan et l'Iran, dans une coalition défensive paritaire, destinée à assurer leur sécurité collective face à l'Union Soviétique. C'est le pacte de Bagdad, souscrit en 1955².

L'orientation occidentale du régime semble particulièrement se refléter dans la municipalité de Bagdad, à la recherche d'une réflexion en matière de planification urbaine stratégique et d'une orientation résolument affichée en faveur de l'architecture

moderne. L'ensemble est lancé sous l'impulsion du ministère du Développement. En 1956, au moment où prend forme administrative la commande faite à Le Corbusier pour le stade municipal de Bagdad, le catalan José Luis Sert est engagé par les États-Unis dans la construction de leur ambassade de Bagdad³. En 1957, l'architecte Walter Gropius se verra passer commande de la nouvelle université de Bagdad par le premier ministre d'Irak, dont le fils, Nizar Ali Jawdat, avait été son étudiant⁴. En 1963, l'architecte Carlo Ponti achèvera la construction du ministère du Développement. Le nouvel opéra sera dessiné par Frank Lloyd Wright, juste avant sa mort. L'architecte finlandais Alvar Aalto est chargé de la construction du musée...

Les enjeux de Le Corbusier pour un tel projet

Tout semble indiquer qu'entre la décision prise du côté irakien et l'acceptation de Le Corbusier au moins plus d'un an s'est écoulé. Cela ne saurait être mis sur le compte d'un désintérêt de l'architecte pour le projet. Plusieurs raisons doivent être ici évoquées :

D'abord, sans doute, un carnet de commandes bien rempli au niveau de l'agence Le Corbusier. L'année 1955 demeure placée sous le sceau de la construction en Inde de la ville de Chandigarh, des travaux du palais de l'Association des Filateurs et du musée d'Ahmedabad, des villas Shodhan et Sarabhai. C'est aussi le moment où se profile la commande du musée national des Beaux-arts de l'Occident, de Tokyo. En ce qui concerne l'engagement en France, l'agence livre cette année-là l'église Notre-Dame-du-Haut de Ronchamp, achève les maisons Jaoul et

l'unité d'habitation de Rezé-les-Nantes, réalise la Maison du Brésil à la Cité universitaire de Paris, et gère le chantier du couvent de La Tourette. Elle reçoit commande des études pour la construction d'une ville radieuse à Meaux et du stade et de la maison de la Culture de Firminy, ainsi que de l'unité d'habitation de Briey-en-Forêt. On le voit un programme extrêmement lourd, qui justifiera, dès 1956, une réorganisation des conditions de travail entre Le Corbusier et André Wogenscky, son chef d'agence promu au rang d'associé.

Ensuite, une méfiance de Le Corbusier pour toute commande qui ne se traduit pas dans les faits ni par un engagement financier qui validerait en quelque sorte le sérieux de la proposition. L'argument financier est un mobile que Le Corbusier affectionne. Il se plaint régulièrement d'être sans argent et dépossédé de sa propre création par les accapareurs cupides en tous genres. En mai 1954, il rapporte dans ses carnets ce qu'il semble avoir entendu sur lui : « *Il a toujours été un homme très riche* », et de rajouter aussitôt cette fois sans guillemets : *à 67 ans je mène une vie terrible pour... nourrir mes jeune gens (qui sont ma famille)*⁵. Cette « victimisation », qui ne peut être prise au sérieux, doit être dépassée, compte tenu des informations aujourd'hui en notre possession sur sa fortune personnelle⁶. En l'état actuel de nos connaissances, rien n'indique pour l'heure que ce type d'argument ait été évoqué dans le dossier du stade de Bagdad. Néanmoins, conscient de l'importance des affaires qu'il doit gérer, Le Corbusier semble surtout négocier son absence sur place de Bagdad durant le chantier⁷. C'est sans doute la raison pour laquelle Le Corbusier semble, dès l'origine du projet, s'être associé avec J. M. Présenté, ingénieur-conseiller directeur d'un Bureau d'Études Techniques sur Paris, chargé de réaliser le projet sur place.

Même s'il n'exprime pas directement son enthousiasme pour la commande du stade de Bagdad, tout semble indiquer que Le Corbusier soit intéressé par la proposition émise par le gouvernement Irakien. Rappelons, en effet, l'importance que tient dans sa vie le sport – il en a toujours pratiqué, notamment sous la forme de la gymnastique, et l'importance que le sport tient dans

sa représentation de l'homme nouveau généré par la modernité. Adeptes de l'hébertisme⁸ depuis son enfance à La Chaux-de-Fonds, l'exercice physique en pleine nature, qu'il s'agisse de promenades à pied ou à ski, satisfait à sa représentation d'un monde sain régénéré physiquement et moralement par la dépense physique et les valeurs d'altruisme que cette dernière occasionne. L'activité sportive est donc constitutive de ses projets, qu'il s'agisse d'espace privé avec le sport dans le logement ou sur le logement, comme le projet d'aménagement en 1926 d'un stade sur le toit d'un immeuble collectif qui aurait dû être construit rue Cardinet, dans le XVII^e arrondissement, ou d'espaces publics, comme la constitution de grands complexes dans les planches de la Ville de trois millions d'habitants, du Plan Voisin pour Paris ou encore de la Ville Radieuse. Mais c'est surtout à partir de 1936, avec l'installation du Front Populaire, que Le Corbusier, sensible aux arguments déployés par les acteurs politiques envers le peuple, ses loisirs et ses congés payés, marque un regain d'attention pour les activités sportives. Le projet de reconstruction de l'îlot insalubre n°6 du XI et XII^e arrondissements, autour de la rue du Faubourg Saint-Antoine, l'avenue Daumesnil, le boulevard Diderot, l'avenue Ledru-Rollin, les rues Sedaine et de la Roquette, comprend la construction d'habitations verticales au pied desquelles se trouvent notamment les terrains de football, de tennis, de basket-ball... Le 7 janvier 1937, Le Corbusier soumet sans succès au ministre des Loisirs du Front Populaire, Léo Lagrange, le projet de construction dans la capitale d'un grand stade de 100.000, places comprenant, outre un stade olympique, une tribune d'orateurs, un gigantesque cinéma en plein air, une estrade d'orchestre, une grande scène pour figurations de masse, un grand terre-plein pour manifestations d'ensemble, auxquels s'ajoutent des stades annexes pour la natation, le tennis et le cyclisme. Le pavillon des Temps Nouveaux, bâti à la porte Maillot dans le cadre de l'exposition de 1937, est un hymne à la gloire des fonctions de la cité – *Habiter – recréer – travailler – transporter* ⁹. Dans son esprit, le stade n'est pas uniquement un équipement sportif. Dans son ouvrage de 1938 sur le pavillon des Temps

Nouveaux, le projet de stade est baptisé *Centre national de réjouissances populaires de 100.000 participants*. Il est un équipement de la modernité, comme il le justifie lui-même :

Une telle construction ne doit pas être limitée aux sports olympiques seulement. Elle va pouvoir, par temps favorable, être utilisée presque chaque jour, à des fins diverses. Le réveil du pays réclame des assises fréquentes, des fêtes ou du travail en commun : théâtre, cinéma de divertissement ou d'éducation ou de propagande, conférences civiques ou politiques. Enfin les spectateurs doivent pouvoir devenir acteurs à l'occasion, en particulier à des défilés.

Ainsi est créée une forme entièrement nouvelle de lieux de réjouissances qui ne doit rien à l'antiquité ou à toute autre époque. C'est un outil des temps modernes ¹⁰.

Le Front Populaire ne répondra pas aux attentes de Le Corbusier en matière de constitution d'un grand stade pour la capitale. Après la défaite militaire de mai-juin 1940, le vote des pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, l'installation du nouveau régime sur les cendres de la défunte III^{ème} République, les déclarations tonitruantes du vieux soldat sur la révolution à venir et sur les réformes de structure à promouvoir : voilà un discours qui ne devait pas lui déplaire, tant il s'apparente, au moins dans la forme, au sien. Du 15 janvier 1941 au 1^{er} juillet 1942, Le Corbusier séjournera à Vichy, pour tenter d'obtenir de la commande publique et la reconnaissance de son rôle dans la reconstruction française ¹¹. Sans doute, au titre de ses revendications et de ses espoirs, figure en bonne place la réalisation pour Paris du stade de 100.000 personnes. Jugé peu conforme à l'esprit de la Révolution Nationale, Le Corbusier est évincé de toute commande importante. Camouflet majeur, c'est Auguste Perret qui est choisi le 19 août 1943 par le Commissaire général à l'Éducation et aux Sports, pour réaliser l'avant-projet de Parc Olympique National à bâtir dans la région parisienne. Le projet dessiné par Auguste Perret porte sur un stade de 125.000 places ¹².

Le Corbusier ne désespère pas. En 1945, son plan d'urbanisme pour Saint-Dié comprend également un projet de stade. Néanmoins, en ce domaine, les échecs de Le Corbusier sont demeurés patents. Au

moment de la commande de Bagdad, il n'est parvenu qu'à réaliser, en 1938, à l'initiative du Centre d'études du travail (CET), le centre de réadaptation et de gymnastique pour les jeunes chômeurs, au 9-11 rue Le-Bua, dans le XX^{ème} arrondissement.

La commande de Bagdad intervient dans un contexte particulier, que caractérise à la fois la conscience de l'importance de cet équipement pour la ville et l'application de ses théories de la ville contemporaine, et en même temps l'impossibilité d'être parvenu à en réaliser un seul. Du reste, rappelons également que la commande du stade de Bagdad se trouve être aussi validée *a posteriori* par la commande qui lui est faite en octobre 1955, par son ami Claudius-Petit, maire de Firminy, de la construction d'un stade de 4.000 places, prévu dans le cadre du plan d'extension de « Firminy-vert » engagé par l'architecte moderne André Sive. Nul doute n'est en réalité permis. La commande du stade de Bagdad revêt une importance particulière dans le travail de Le Corbusier. Elle se présente comme l'opportunité de conjurer et clôturer, à la fois, l'épisode malheureux du stade de 100.000 personnes de 1937 et de réengager un travail théorique sur la relation entre la ville et le sport, qui devrait déboucher dans l'opération expérimentale de Firminy-Vert.

Le premier voyage de Le Corbusier à Bagdad, 8-13 novembre 1957

Le 2 janvier 1957, les autorités de Bagdad confirment à Le Corbusier sa mission. Ce même jour, alors qu'il est de passage à La Chaux de Fonds et visite le stade et l'usine des ordures, l'architecte jette dans son carnet les premiers éléments de réflexion sur le projet de Bagdad : « Chx de F – piscine profonde et chauffable à vagues – p. Bagdad 1 surface glace artificielle p. été = sport du Désert ! J'attends plans piscine + stade p. ordre – Chx de Fds. » ¹³. De ces premières notes, il semble donc que ce soit le stade de La Chaux de Fonds qui s'offre comme première référence immédiate pour la construction du stade de Bagdad. Au-delà de ces réflexions initiales, Le Corbusier ne se sent guère

investi encore dans sa nouvelle mission. Il subordonne sa mise au travail à deux conditions préalables ; l'attribution d'une somme d'argent et la livraison d'un billet d'avion qui lui permette de venir sur place lancer l'étude du projet¹⁴. Rassuré par les autorités irakiennes, il s'embarque de Paris pour Istanbul, où il change d'avion pour gagner Bagdad le 8 novembre.

Le samedi 9 novembre, il est reçu par Akram Fahmy, directeur de l'Éducation physique, que Le Corbusier, séduit, considère à l'égal d'un ministre de l'Éducation, et qui lui délivre des éléments du programme du stade pour Bagdad : une piscine à vagues, des terrains d'exercice, un stadium de 50.000 places – sorte de programme international de Stade olympique – et aussi une tribune pour le roi. Ce programme, fort ambitieux, a de quoi satisfaire l'appétit de Le Corbusier. Déjà, il s'interroge sur la nécessité de se documenter sur la construction du Stade de Tokyo et sur celui de Beyrouth, dont il a du reste entendu parler. A 16 heures, il est à pied d'œuvre sur le site retenu. La commande semble lui être précisée : un stade de compétition avec des terrains d'entraînement, une piscine, ainsi qu'un bassin spécial pour le saut, un gymnasium... Le Corbusier s'intéresse déjà sur les accès à prévoir dans les deux sens, afin de permettre au roi de venir féliciter les joueurs. Il esquisse les enjeux de l'irrigation, pour verdir et arboriser les équipements. La végétation attire son attention ; palmiers, thuyas, cyprès, eucalyptus, lauriers-roses et nabuks, orangers et palmeraies. Il rencontre un certain Platounoff, architecte interprète, parlant français, attaché au *Development Board Technical* en tant que chef de la quatrième section de la direction générale des constructions. Le Corbusier esquisse le plan des trois terrains de football, les uns alignés contre les autres.

Ce qui semble le plus l'intéresser porte toutefois sur les conditions d'insertion des équipements dans le site. De cette observation attentive, il tire comme première évidence que le plan d'urbanisme mirifique en couleur qui lui a été présenté ne semble pas en conformité avec la réalité, dans la mesure où le projet de stade n'est pas à la place indiquée. Mais, au-delà de ce détail, il peut être intéressant d'observer avec quelle attention Le Corbusier cherche à définir

l'esprit et la spiritualité du lieu, tant au niveau du site qu'à celui des pratiques sociales et culturelles. Il est en ce sens en conformité avec son ouvrage *Le poème de l'angle droit*, publié en 1955 et qui fait de l'esprit du lieu et du milieu les véritables éléments du projet architectural et urbain, car « débarrassé d'entraves mieux qu'auparavant, la maison des hommes maîtresse de sa forme s'installe dans la nature ; Entière en soi, faisant son affaire de tout sol, ouverte aux quatre horizons, elle prête sa toiture à la fréquentation des nuages ou de l'azur ou des étoiles »¹⁵. Dans son carnet, Le Corbusier consigne les informations se rapportant au paysage et aux conditions d'existence des populations indigènes. La découverte de Bagdad semble réactualiser sa passion déjà ancienne, et en maintes occasions revendiquée, pour le monde méditerranéen. De la même façon qu'il avait pu le vivre dans l'Algérie des années 1930, à l'occasion de ses différents voyages menés pour tenter d'obtenir le plan d'urbanisme d'Alger ou de Nemours, c'est l'harmonie maintes fois ressentie entre le paysage et les couleurs qui le frappe à nouveau. Le peintre qu'il est résonne aux couleurs harmoniques de la méditerranéité : « Vert de cinabre – vert cadmium citron – horizon strictement net et uni – violet – mauve – orange intense – axe soleil – violet mauve – violet. Bagdad 17 1/4 en revenant de la palmeraie. » Même si Le Corbusier a conscience que la mâne pétrolière – « l'Or noir a commencé depuis 1952 » – marque un bouleversement fondamental dans le devenir de l'Irak et de Bagdad, son esprit est désormais tourné vers ce qui est péreïn et qui fonde l'identité ancestrale d'un peuple composé de « nomades qui arrivent du désert, élèvent des poules, (produisent) du lait et se mettent à la fabrication de préfabriqués ». Tout laisse donc à penser que les premières réflexions de Le Corbusier pour le projet du stade de Bagdad explorent les conditions d'une intégration du projet dans son environnement paysager, culturel et identitaire. La modernité revendiquée sera, de manière paradoxale, celle d'une relation au lieu et à l'historicité culturelle et à son intemporalité. Le projet de Bagdad fait donc bien le lien avec cette autre majeure qu'est Chandigarh, qui se veut démontrer l'articulation possible et souhaitable entre

modernité et tradition. Cette revendication pour le projet du stade de Bagdad explique sans nul doute son attention portée à l'architecture banale. Il dessine un pont de facture traditionnelle sur le Tibre, sans en donner la moindre référence. Surtout, il se rend au musée des Antiquités islamiques de Bagdad, où il s'ingénie à relever les différentes mesures, pour les soumettre à la théorie du nombre d'Or et des divines proportions élaborées par le Prince Ghyka au début des années 1930¹⁶, qu'il a redéployées dans sa théorie du *Modulor*, forgée pendant la seconde guerre mondiale. La fin du séjour à Bagdad se clôt par une conférence de Le Corbusier devant le cercle des ingénieurs, où il semble intervenir sur la ville contemporaine, son organisation, ses circulations et les systèmes de parking à prendre en compte, ainsi que les trajets piétonniers.

Le projet pour Bagdad : jeu de références

De retour à Paris, le 13 novembre 1957, deux missions complémentaires attendent Le Corbusier en matière du projet pour Bagdad :

L'élaboration plus fine d'un programme dans la mesure où les informations fournies sur place par les autorités semblent avoir été plus indicatives que véritablement descriptives.

L'élaboration d'une documentation fine sur la construction des stades dans le monde, pour étudier la manière dont les solutions techniques ont été traitées. De ce point de vue, Le Corbusier ne saurait oublier l'enthousiasme affiché par les ingénieurs irakiens pour le stade en construction à Beyrouth.

Pour engager ce travail, il doit, dans un premier temps, constituer une équipe au sein de son atelier. Peu d'informations sont disponibles à ce sujet. La liste des acteurs du projet se déduit des lettres et correspondances accumulées dans les archives. L'équipe initialement constituée tourne autour de la personnalité de Iannis Xenakis, ingénieur musicien contemporain, entré chez Le Corbusier en 1948, où il a accumulé d'importantes collaborations : l'unité d'habitation de Marseille, le couvent de la Tourette, mais aussi Chandigarh. Depuis 1953, Xenakis a

exprimé le désir d'intervenir tout au long du processus d'élaboration d'un projet¹⁷. Xenakis est donc un précieux collaborateur, déjà doté d'une forte compétence, bien aguerri à la méthode et aux exigences de travail de Le Corbusier. Au moment où il intègre l'équipe chargée du stade de Bagdad, il travaille depuis un an sur la conception du pavillon Philips pour l'exposition universelle de Bruxelles de 1958. Sur le projet de Bagdad, Iannis Xenakis se voit être associé avec André Maisonnier, Augusto Tobito, entré pour sa part à l'agence Le Corbusier en 1953, et par Tavès, au moment de son arrivée au 35 rue de Sèvres, en 1958. L'année suivante, Le Corbusier recrutera J. Kronic, architecte yougoslave qui devait aller suivre sur place le chantier¹⁸. Enfin, l'équipe des architectes mobilisés sur le stade de Bagdad sera constituée, dès le début des années 1960, par Oubrierie, Rebutato, Gardien et Jullian. On peut donc le voir, le projet du complexe sportif pour Bagdad a mobilisé le fer de lance de l'agence Le Corbusier sur deux générations d'élèves, et non parmi les moindres.

Le travail sur le stade de Bagdad a justifié l'accumulation d'une importante documentation sur les stades déjà construits ; documentation dont pour l'heure il est difficile de dire quel profit en fut tiré. Gageons toutefois qu'elle a pu servir toute l'équipe dans ses cogitations sur la recherche de solutions techniques à promouvoir dans l'organisation fonctionnelle du stade de Bagdad. Le 19 novembre 1957, Le Corbusier s'adresse au maire de sa ville natale de La Chaux-de-Fonds, pour réclamer le plan et coupes du stade qu'il avait visité avant son voyage à Bagdad¹⁹. En mai 1958, Le Corbusier manifeste un intérêt particulier pour les circulations du stade des Parcs des Prince, auprès duquel il habite²⁰. Le 20 juin suivant, une liste imposante de bâtiments sportifs est dressée, sur lesquels de la documentation doit être recherchée : stades d'Helsinki, Berlin, Rio de Janeiro, Vienne, Rome, Tokyo, Bogota ; les gymnases de Stockholm, Tokyo, Montgomery et Dortmund ; et enfin la piscine d'Helsinki²¹. Le Corbusier s'intéresse encore aux gradins du stade San Siro, de Milan, ainsi qu'à ceux du théâtre d'Orange²².

Au-delà de ce jeu de références, quelle analyse est-il déjà possible de faire sur la définition du programme pour le stade de Bagdad ? Compte tenu de la prise de conscience de Le Corbusier, quant à la faiblesse de la définition du programme du stade par les autorités irakiennes, il a perçu la nécessité de retravailler cette question dès son retour d'Irak. C'est, semble-t-il, le premier travail qui se produit dans l'agence à partir de novembre 1957. Sans nul doute la documentation demandée par l'agence du 35 rue de Sèvres, sur les plans et projets de grands stades à travers le monde, est elle aussi destinée à assurer les conditions de la réflexion à mettre en œuvre en terme de programme. Le travail ne semble guère progresser rapidement. Le 17 décembre 1957, dans une lettre adressée à Le Corbusier, Iannis Xenakis, qui rend compte de l'état d'avancement du chantier du bâtiment Philips, lui justifie les difficultés auxquelles il se trouve être confronté dans l'avancement de la réflexion sur Bagdad :

Nous n'avons pas de programme précis pour Bagdad. Les désirs sont généraux. Il faudrait donc demander, par exemple :

*nombre des terrains de jeux et espèces.
quantités de vestiaires.
quantités de wc, douches, salles de bains.
magasins de matériel, dépôts.
tribunes du roi et de sa suite.
quantités.*

*Naturellement, on peut créer un programme et le leur proposer. Mais je pense qu'il est préférable de débayer déjà le terrain, pour éviter des remaniements inutiles.*²³

Pour atteindre plus d'efficacité, le travail est réparti dans l'agence entre les stagiaires présents. Xenakis et Tobito se concentrent sur le projet de stade, tandis que Tavès est affecté pour sa part à l'étude du gymnase. Le programme semble se préciser, au vu de l'avancement des esquisses. C'est le bureau d'études Présenté qui semble se charger de communiquer aux autorités irakiennes les esquisses

et axonométries de l'ensemble du stade, à la fin du mois de mai 1958. Comment se décompose le projet soumis pour avis aux autorités du Development Board du ministère du développement ?

La conception du projet du stade pour Bagdad paraît suivre les méthodes propres à la conception dans l'agence Le Corbusier ; soit un travail de réflexion sur la programmation, qui se fait de concert avec la réalisation des esquisses et des plans du stade lui-même. Ce qui est largement différent du travail classique du projet dans une agence d'architecture, où la définition du programme est première par rapport à la définition architecturale du projet. C'est ce qui explique, sans nul doute, la difficulté qu'a l'agence à satisfaire, dans un premier temps, les exigences du Development Board. Mais ce dernier, conscient de l'originalité de la démarche de Le Corbusier, paraît, dans les faits, s'être doté d'une patience bienveillante à toute épreuve, pour ne pas perturber les modalités originales de création du 35 rue de Sèvres.

La seconde originalité tient à la nature dont Le Corbusier conçoit le principe du projet du stade de Bagdad. A l'évidence, en mai 1958 il reste profondément marqué par l'interprétation contenue, pratiquement 20 ans plus tôt, en janvier 1937, dans son projet de construction à Paris du grand stade de 100.000 places. La notion de stade recouvre une notion complexe qui va bien au-delà de la seule évocation du spectacle sportif. La notion complexe qui se traduit dans le projet de Le Corbusier par la notion de *stadium* semble renvoyer précisément à une notion d'épaisseur, de densité sociale, culturelle et politique, qui permet sans nul doute à l'architecte de construire l'association entre activités sportives et urbanité. Aussi, le projet de stadium pour Bagdad semble être moins appréhendé comme la construction d'un stade que comme celle d'un espace urbain doté de qualités propres, allant au-delà des seules règles sportives. C'est ici la raison pour laquelle le descriptif du projet épouse d'abord celui de ses catégories conceptuelles de l'urbanisme, de son projet sur la Ville Radieuse ou la ville fonctionnelle. La notion de fonction revient ici de façon prépondérante à l'image du destin futur de la ville

corbuséenne, inscrite dans les quatre fonctions de l'urbanisme définies dans le Vème Congrès CIAM de 1937 « logis et loisirs » : soit *Habiter, recréer, travailler, transporter*²⁴.

Le programme du stadium de Bagdad, formalisé dans une note en date du 31 mai 1958, se trouve ainsi divisé en cinq groupes de fonctions différentes :

- Groupe 1. Le stade pour 50.000 spectateurs.
- Groupe 2. Le Gymnasium pour 3.500 spectateurs.
L'amphithéâtre en plein air de basket-ball, tennis, volley-ball etc., pour 3.000 spectateurs.
- Groupe 3. Natation.
La piscine avec 5.000 spectateurs, Divertissements nautiques (rivières, lacs et bassins à vagues).
- Groupe 4. Circulation.
Hydraulique des foules.
Piétons.
Autobus ou autos et vélos.
- Groupe 5. Jardinage. Parcs et jardins.²⁵

L'étude détaillée de ce même document révèle le souci de Le Corbusier de faire du stadium autre chose qu'un simple équipement sportif d'envergure olympique. La composition du stade comprend une importante brèche qui vient ainsi rompre, au niveau de l'orientation sud, la circularité du dispositif des gradins. La proposition de Le Corbusier consiste ainsi à réserver un espace afin « d'autoriser la présence d'un bâtiment spécial destiné aux jeux électroniques, récente création de Le Corbusier (Exposition de Bruxelles 1958). Ces jeux électroniques peuvent de nuit s'adresser aux 50.000 spectateurs par les ressources électroniques par les ressources électroniques de la couleur, du son, de l'image, du rythme etc.... »

Le Corbusier propose de la sorte – comme il le fait pour tous ses bâtiments éphémères²⁶ – de recycler pour Bagdad le bâtiment qu'il construit pour le compte de la société Philips avec l'aide de Iannis Xenakis, pour l'exposition internationale de Bruxelles, au mois d'avril 1958. Le pavillon, en béton de toile, dessiné en fonction même des contraintes de la propagation et l'écoute musicale,

épousait la forme d'un paraboloïde hyperbolique dans laquelle les visiteurs pouvaient entrer. À l'intérieur du pavillon, dépourvu d'ouvertures, ils pouvaient assister, sur une composition du musicien Edgard Varèse, à un spectacle de son et lumière de la création de Le Corbusier et baptisé *Le poème électronique*. « Abrisé dans une architecture, volume spécifiquement dépendant de l'espace, l'ensemble de sons, de lumières et d'images, de rythme et de couleur du poème électronique se propose de montrer, au sein d'un tumulte angoissant, notre civilisation partie à la conquête des temps modernes. »²⁷

En faisant explicitement référence au Pavillon électronique, Le Corbusier témoigne que le stade de Bagdad est aussi un équipement spectaculaire – mais aussi de spectacle – et reste ainsi conforme à ces travaux de 1937 sur le stade de 100.000 places pour Paris.

Le gymnasium, prévu pour 3.500 spectateurs, répond sans nul doute aux mêmes exigences de programmation que le stade lui-même. C'est en effet un bâtiment clos et couvert, qui peut s'ouvrir sur le fond du mur nord par une porte basculante « de type hangar d'aviation », et permettre ainsi de relier l'intérieur en direction des pelouses extérieures. Des considérations semblables peuvent être émises en ce qui concerne le programme des divers bassins de natation. C'est en ce sens que Le Corbusier met en forme l'idée d'une piscine à vagues, dont il avait déjà évoqué le principe lors de son séjour à Bagdad, devant Akram Fahmy :

Il est prévu, en plus, un bassin à vagues avec plongeoir en eau mouvementée ou au courant rapide. L'installation des bassins à vagues remporte de grands succès en certains lieux, particulièrement en Suisse. La nage est un sport si agréable qu'il serait précieux à Bagdad de fournir des occasions autres qu'un simple entraînement olympique.

*Pour finir, le groupe 3 comporte un restaurant ouvrant sur le jardin, réservé exclusivement à ceux qui ont payé une entrée. Mais un second restaurant lui est contigu, ouvrant sur l'esplanade du public non payant.*²⁸

En matière de circulation – ce que Le Corbusier dénomme « l'hydraulique des foules » –, le projet cherche à réellement articuler les diverses modalités de mobilité les unes avec les autres, qu'il s'agisse de celles du personnel de service, des équipes de sportifs, des spectateurs, mais aussi des simples promeneurs et badauds :

Les promeneurs, les badauds, ceux qui viennent au parc pour bénéficier des ombrages des jardins qui seront créés, mais qui ne paient pas d'entrée, puisqu'ils ne vont pas à l'intérieur des Groupes 1, 2 ou 3. Ces badauds et promeneurs ont accès au parc du Stadium à toute heure de la journée et de la nuit. Par conséquent, on a droit de parler ici d'une hydraulique des foules.

De toute évidence, l'équipement, désormais intitulé dans les documents de l'agence « Le Corbusier Stadium olympique de Bagdad », est plus qu'un équipement sportif. Il a vocation à constituer véritablement un équipement de loisirs et détente pour l'aire métropolitaine de Bagdad. Le Corbusier est formel. Ces réflexions consignées dans sa note générale ne relèvent pas d'un avant-projet, mais bien du projet lui-même. Serein, il atteint désormais du *Development Board* son opinion sur des recherches très précises, faites depuis plusieurs mois dans l'atelier de la rue de Sèvres en contact avec les ingénieurs.

Apparemment, à preuve de trouver d'autres documents qui m'auraient jusqu'ici échappés, il semble bien que ce soit sur ce document que se fera l'évaluation des propositions par la partie irakienne. Par un télégramme radio du 13 juillet 1958, le projet du Stadium est complètement accepté par le ministère du Développement irakien. Le 20 octobre suivant, Le Corbusier se compromet à engager l'agence sur la réalisation des plans définitifs du Bagdad Stadium and Sports Center²⁹.

Le travail de l'agence Le Corbusier, novembre 1958-août 1965

Les événements politiques irakiens ne semblent pas avoir immédiatement affecté le projet de stade pour Bagdad. Pour l'heure, aucune trace n'en a été trouvée

dans les archives Le Corbusier. Pourtant, au moment de la crise de Suez, en 1956, Bagdad a rompu ses relations diplomatiques avec la France. Craignant des troubles internes de la part de l'opposition favorable au panarabisme du président Nasser, le chef du gouvernement, Nouri Saïd, a décrété la loi martiale en décembre 1956, qui a été maintenue jusqu'à son départ en juin 1957. Le 14 juillet 1958, au moment de la chute de la royauté, victime de la révolution du *Comité des officiers libres* et de la proclamation de la République, Le Corbusier vient d'obtenir la veille l'accord de principe des autorités du ministère du Développement.

A partir de l'hiver, le travail est engagé sur une nouvelle configuration. L'exécution du stade de Bagdad est assurée par le bureau d'études Présenté. Le Corbusier confie à l'architecte J. Kronic une double mission : participer aux plans d'exécution du stade dans le bureau d'études Présenté et ensuite partir pour l'Irak pour y assumer la surveillance du chantier. Mais, fait significatif, Le Corbusier de préciser que son contrat de travail sera établi par le gouvernement irakien et non par l'agence elle-même³⁰. Comment interpréter la nature de ce dispositif ? Il traduit sans nul doute un souci de recherche d'efficacité dans la conduite de l'opération même. Cette exigence d'efficacité peut se comprendre par l'importance des affaires traitées dans l'agence de la rue de Sèvres... Trop de suivi de chantiers risquerait de fragiliser les autres opérations engagées... Mais cette explication ne saurait réellement suffire. En construisant une dissociation des fonctions de conception des missions d'exécution, Le Corbusier se donne les moyens de poursuivre activement le travail de laboratoire de l'agence, ce travail de *la recherche patiente*, dont parle l'architecte lui-même et qui confère à la rue de Sèvres la mission d'explorer de pistes nouvelles dans le champ de la conception architecturale. Toute responsabilité assumée dans le domaine de l'exécution et du suivi des chantiers risquerait de mettre en péril la façon même dont Le Corbusier pense, construit et définit ses missions d'architecte consacré par la gloire et les ors de la République.

L'agence reste donc centrée sur le travail de conception. Cela signifie que le processus de

production va demeurer largement original. Dans un processus classique de la construction du projet architectural, la phase d'exécution demeure strictement seconde par rapport à la phase de conception. Là, l'agence se donne les moyens de conserver la maîtrise du processus de conception dans la phase d'exécution même. Iannis Xenakis assume la continuité de cette réflexion de la conception dans la phase d'exécution. C'est lui qui adresse les croquis couleurs du stade sur lesquels portent les modifications ou les précisions en matière constructive. Les apports notables de Xenakis résident dans les réflexions déployées en matière de la couverture du stade. Fort des enseignements du pavillon Philips en matière de systèmes de tension en béton, Xenakis détermine une couverture en voile, semble-t-il initialement béton (33 voiles sont ainsi dessinés). Ce projet s'inscrit, non seulement dans l'esprit défini du projet du pavillon Philips, mais aussi plus largement dans celui de la recherche de la légèreté et aussi de l'usage de la courbe, que revendique plus largement Le Corbusier depuis *Le poème de l'angle droit*. C'est pourquoi il existe de toute évidence une interaction très forte, dans le travail de conception, entre les recherches de Le Corbusier engagées sur le stade et les équipements de Firminy-Vert et les réflexions sur Bagdad. Il semble exister une très forte perméabilité entre ces deux projets. Dans son carnet consacré à la construction de Firminy-Vert, Le Corbusier dessine divers croquis pour Bagdad, croquis d'étude sur les rampes, les entrées et les sorties³¹.

Le Corbusier effectue un second voyage à Bagdad, du 3 au 6 avril 1959. Ce second voyage est encore plus court que le premier. A juste raison, ce dernier parle à son sujet de *voyage éclair*. Fort du travail accompli au sein de son agence et dans le cabinet Présenté, Le Corbusier se rend à Bagdad pour faire valider l'ensemble des études produites. Avec plus de 120 plans d'exécution réalisés par les deux parties, Le Corbusier vient chercher du *Development Board* toutes les assurances concernant la conduite du projet et du chantier. C'est ce qu'il semble avoir obtenu avec facilité. Par ailleurs, il s'honore également d'être parvenu à traiter « la question d'un terrain éventuel pour le

stade liquidant cette question épineuse en quarante-huit heures et faisant adopter mon point de vue »³².

La majeure partie de l'année 1959 et de l'année 1960 semble avoir été consacrée aux questions techniques, notamment du point de l'assainissement, de l'approvisionnement en eau et de la gestion électrique de l'ensemble du complexe. Les espoirs de Le Corbusier en matière de localisation de l'implantation du stade semblent avoir été manifestés trop rapidement. Alors que les plans définitifs du stade et des bâtiments environnants sont en effet achevés, l'architecte se plaint amèrement le 1^{er} mars 1961 d'être confronté au « quatrième changement de terrain »³³. Pour la toiture du gymnase de Bagdad, l'architecte songe à la possibilité de remplacer l'aluminium par une matière translucide ondulée³⁴. Le projet de gymnase de Bagdad semble se rapprocher du projet de la maison des Jeunes et de la culture de Firminy-Vert, puisque dans les deux cas il s'agit de promouvoir les principes d'une architecture bâtie à partir de l'utilisation de câbles tendus. Dans le cas français, l'emploi des câbles tendus a été utilisé pour la toiture. 132 câbles tendus entre les murs du bâtiment servent à constituer le toit, en maintenant des dalles de couvertures directement posées sur eux. Dans le projet pour le gymnase de Bagdad, Le Corbusier entend promouvoir un système similaire, en faisant maintenir des plaques d'aluminium par une structure tendue de câbles d'acier³⁵. Ce système, récusé par les services techniques de la société l'Aluminium français, devra faire l'objet de réadaptations permanentes, dont il n'est pas possible de dire encore si elles ont justifié l'abandon absolu du projet. Les travaux de l'agence Le Corbusier sur le stade de Bagdad se poursuivent au cours des années 1961-1962. Au début de l'année 1963, les documents conservés témoignent néanmoins d'importantes modifications en cours, qui semblent pour le moins rendre compte d'une altération profonde du projet d'origine et des partis pris corbuséens. Ces altérations semblent provenir de deux sources :

d'une part, des contestations du ministère du Développement irakien, qui, en la personne de

Platounoff, semble réviser le projet à la baisse. d'autre part, de ce que Le Corbusier met sur le compte des erreurs de travail et d'interprétation du cabinet Présenté sur les propres dessins en provenance de son agence.

En tout état de cause, les révisions du projet en ce début d'année 1963 semblent importantes, puisqu'elles touchent les points suivants :

Abandon de la piscine à vagues, qui était au cœur des toutes premières réflexions de Le Corbusier à l'occasion de son premier voyage à Bagdad ³⁶.

Abandon de la couverture partie ouest du Stade, la fameuse « casquette ».

Abandon du système de toiture souple et partiellement translucide pour le gymnase, et ce pour trois raisons : l'impossibilité d'obtenir une isolation thermique acceptable, qui aurait du reste nécessité une installation de conditionnement d'air très coûteuse à l'achat et à l'entretien ; la complexité de gestion créée par les câbles, leur ancrage dans un mauvais sol entraînant des dépassements importants de crédits ; le réglage des câbles, l'entretien du revêtement de toiture et de ses joints sous un tel climat posant des problèmes délicats risquant d'entraîner une détérioration rapide du bâtiment.

Abandon de la porte du gymnase en raison de l'impossibilité de faire fonctionner le conditionnement d'air la porte ouverte ³⁷.

Si l'on ajoute encore à cette liste l'impossibilité de réinstaller sur le site du futur Stade le pavillon Philips de l'exposition internationale de Bruxelles, on ne manquera pas d'imaginer la déception qui a pu atteindre Le Corbusier dans la conduite d'un tel projet. En tout état de cause, lorsque le gouvernement irakien adresse au 35 rue de Sèvres, en novembre 1964, le dossier pour concourir à la réalisation du centre civique de Bagdad, qui doit comprendre 12 bâtiments publics d'importance, Le Corbusier ne semble pas s'intéresser pour y répondre.

Fin août 1965, Le Corbusier décède par hydrocution en se baignant à Cap-Martin. Au moment de sa mort, le stade demeure encore un projet qui n'a pas encore connu de véritable exécution.

Conclusion : Un projet de Le Corbusier oublié. Les enjeux de sa réévaluation

De toute évidence, le projet de Le Corbusier pour Bagdad a tout du paradoxe. Il est d'abord un projet amendé, c'est-à-dire dont la réalité d'exécution ne recouvre par la réalité des partis pris du projet. Mais, là, il ne s'agit pas nécessairement de quelque chose de fondamentalement original. Par ses exigences qualitatives, bien des projets de Le Corbusier ont été réalisés sans intégrer l'ensemble des recommandations plastiques et architecturales de leur auteur. Le paradoxe le plus important qui le concerne est que le stade de Bagdad est le premier qui soit demeuré à l'état de projet à la mort de Le Corbusier et ait connu sa réalisation *post-mortem*. Il ne peut en aucune manière être rapproché de la majorité des projets de Le Corbusier, qu'ils aient été réalisés ou non, mais du vivant de leur auteur. Quand à ceux achevés après sa mort par André Wogenscky, l'ancien chef d'agence de Le Corbusier, il semble que le maître en ait connu de son vivant des éléments de réalisation. De ce point de vue, le seul cas auquel le stade de Bagdad nous fait penser est celui de l'église de Firminy-Vert.

À la mort de Le Corbusier, l'enjeu du dossier n'échappe à personne. Il s'agit d'abord de trouver une personne compétente susceptible de pouvoir suivre le complexe sportif au moment où l'on espère voir réellement débiter le chantier. En tant qu'exécuteur testamentaire, Maurice Besset, avec l'accord d'André Wogenscky, s'adresse prioritairement à José Luis Sert, le 14 octobre 1965, qui se refuse pour proposer, dans l'ordre de sa préférence, les élèves de Le Corbusier Jerzy Soltan, Pierre-André Emery et Dolf Schnebli ³⁸. Seul Pierre-André Emery semble avoir donné son accord. Mais, sous peine d'une étude plus précise, il semble bien que ce soit le cabinet de Présenté qui ait en réalité assumé la plus grande tâche dans la gestion de ce dossier complexe.

À l'évidence, sans ici mettre en jeu les compétences de Pierre André Emery, dont on ne peut encore évaluer la réalité du travail effectué, on ne peut manquer d'observer la singularité du destin du stade de Bagdad, qui l'éloigne encore un peu plus des

logiques d'héritage et de gestion du patrimoine inachevé de Le Corbusier. Le stade de Bagdad n'entre pas dans le portefeuille des œuvres achevées par l'ancien chef d'agence André Wogensky. Sans doute la distance explique-t-elle le fait que ce dernier ne semble pas avoir manifesté le désir d'achever ce chantier. De plus, le stade de Bagdad ne trouvera pas, comme ce fut le cas pour Chandigarh, un Pierre Jeanneret, valeureux cousin qui parti s'installer sur place pour achever l'œuvre de son ancien associé, et ce jusqu'à son propre décès.

Terminé en 1973, le complexe sportif de Bagdad ne figure pas ainsi dans le dernier tome des œuvres complètes de Le Corbusier – intitulé *Les dernières œuvres* –, qui recouvre seulement la période 1965-1969³⁹. Il ne figure pas non plus dans l'ouvrage de synthèse intitulé *Œuvres complètes 1910-1965*. Pourtant, le projet de l'église de Firminy-Vert, qui n'est pas encore construite à la mort de Le Corbusier, figure en bonne place dans la recension des œuvres du maître, sous forme de plans, coupes et maquettes. L'argumentaire qui consisterait à établir un lien entre la date tardive de réalisation du stade et la date de publication du dernier tome de l'œuvre complète, pour expliquer l'absence du projet de Bagdad, ne tient donc pas.

La dimension posthume du projet de stade et les conditions particulières dans lesquelles il fut achevé lui confère un caractère particulier, celui de ne pas pouvoir être totalement revendiqué comme œuvre du maître. En ce sens, le projet pour Bagdad fait figure de projet oublié, victime sans doute de quelque

logique d'amnésie de la part des élèves de Le Corbusier et des admirateurs de l'architecte. Aussi, ce projet fait-il figure de grand absent dans l'histoire architecturale de la modernité de l'après seconde guerre mondiale.

Pourtant, à l'évidence, le projet de Le Corbusier pour Bagdad demeure un projet particulièrement important, dans la mesure où il s'inscrit dans un temps excessivement prolifique de la création architecturale corbuséenne... À ce titre, il n'est pas une œuvre qui prenne sens *ex-nihilo*, mais dont le sens et les partis pris s'insèrent dans une longue réflexion sur le sport, la ville et ses équipements de loisir. Il est une œuvre de transition et de formalisation d'une inspiration toujours plus mouvante et complexe, à saisir dans ses relations entre sphères culturelles de plus en plus distendues et éloignées les unes des autres. Il semble aujourd'hui intéressant de procéder à la réévaluation de ce projet, tant par rapport à l'œuvre corbuséenne, ce que nous avons esquissé ici, mais aussi par rapport à la modernité instruite dans le Bagdad des années 1960, ainsi que dans l'histoire même des courants de l'architecture moderne.

Université de Genève

*Cet article avait d'abord donné lieu
à une conférence au Centre Culturel Français
de Bagdad en janvier 2002*

Notes

- 1 FLC P4 (1) 4. Lettre de Nadim Pachachi, ministre du Développement, à Le Corbusier, le 28 juillet 1956, p. 1.
- 2 Philippe Rondot, *L'Irak*, Paris, PUF, 1979, pp. 33 et 34.
- 3 Jaume Freixa, *Josep Ll. Sert*, Zurich, Artemis, 1980, pp. 88-91.
- 4 Winfried Nerdinger, *Walter Gropius*, Berlin, 1985, p. 288.
- 5 *Le Corbusier Carnets*, 3, 1954-1957, Paris, New-York, Herscher, 1981, n° 74.
- 6 Marc Bédarida, « Rue de Sèvres, 35. L'envers du décor », in *Le Corbusier une encyclopédie*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1987, p. 358.
- 7 FLC P4 (1) 4. Lettre de José Luis Sert à Le Corbusier, le 25 octobre 1956.
- 8 Cette doctrine, forgée au début du siècle par le commandant Hébert, repose sur la pratique d'exercices de gymnastique diversifiés, ne requérant pas d'agrès.
- 9 Le Corbusier, *Des Canons, des munitions ? Merci ! Des logis...S.V.P.*, Boulogne, Éditions de l'Architecture d'Aujourd'hui, 1938, pp. 83 et suivantes.
- 10 Le Corbusier, *Des Canons, des munitions ? Merci ! Des logis...S.V.P.*, cit. p. 98.
- 11 Rémi Baudouï, « L'attitude de Le Corbusier pendant la guerre », in *Le Corbusier, une encyclopédie*, cit. pp. 455-459.
- 12 Institut Français d'Architecture, archives Auguste Perret, 535 AP 435. Dossier sur l'avant-projet de Parc olympique national, 1943-1947.
- 13 *Le Corbusier Carnets*, 3, 1954-1957, cit., n° 1051.
- 14 FLC P 4 (1) 57. Lettre de Ducret à Jeanne Heilbuth, le 28 octobre 1957.
- 15 Le Corbusier, *Le poème de l'angle droit*, Paris, Teriade, 1955, pp. 58 et suivantes.
- 16 Matila Ghyka, *L'esthétique des proportions dans la nature et dans les arts*, Paris, Gallimard, 1927 ; *Le Nombre d'Or ; Rites et rythmes pythagoriciens dans le développement de la civilisation occidentale*, Paris, Gallimard, 1931.
- 17 A. J. Droschke, « Après Le Corbusier » In *Xenakis*, LARC, Paris, Duponchelle, 1980, p. 64.
- 18 FLC E (2) 06. Lettre de Le Corbusier à J. Kronic, le 5 juin 1958.
- 19 FLC P (4) 1. Lettre de Le Corbusier à Schelling, le 19 novembre 1957.
- 20 *Le Corbusier Carnets*, 4, 1957-1964, Paris, New-York, Herscher, 1982, n° 115.
- 21 FLC P (4) 1. Plans des stades à réclamer, le 20 juin 1958.
- 22 *Le Corbusier Carnets*, 4, 1957-1964, cit., nn. 126 et 127.
- 23 FLC P (4) 1. Lettre de Iannis Xenakis à Le Corbusier, le 17 décembre 1957.
- 24 Le Corbusier, *Des Canons, des munitions ? Merci ! Des logis...S.V.P.*, cit., p. 83.
- 25 FLC P (4) 8. Présentation provisoire du projet du stadium olympique de Bagdad à la date du 31 mai 1958, p. 1.
- 26 Opération qu'il avait déjà tenté de réaliser pour le pavillon de l'Esprit Nouveau en 1925 et pour le pavillon des Temps Nouveaux en 1937.
- 27 Le Corbusier, *Le poème électronique*, Paris, Minit, 1958, pp. 34 et 35.
- 28 FLC P (4) 8. Présentation provisoire du projet du stadium olympique de Bagdad, cit., p. 4.
- 29 FLC P (4) 8. Lettre de Le Corbusier au ministre du Développement, le 20 octobre 1958.
- 30 FLC E (2) 6. Lettre de Le Corbusier à J. Kronic, le 21 novembre 1958.
- 31 *Le Corbusier Carnets*, 4, 1957-1964, cit., nn. 400 et 401.
- 32 FLC P (4) 8, Lettre de Le Corbusier à Jean-Pierre de Montmollin, le 7 septembre 1959.
- 33 FLC P (4) 8. Lettre de Le Corbusier à I.G. Platounoff, le 1er mars 1961.
- 34 *Le Corbusier Carnets*, 4, 1957-1964, cit., n. 792.
- 35 FLC P (4) 8. Lettre de Le Corbusier à F. Huguet, le 21 octobre 1961.
- 36 FLC P (4) 1. Note de Le Corbusier, intitulée « Platounov décide (Jullian + L.C.) », en date du 21 janvier 1963.
- 37 FLC P (4) 1. Note relative à la justification des modifications apportées au projet initial, le 30 janvier 1963.
- 38 FLC P (4) 8. Lettre de Maurice Besset à José Luis Sert, le 14 Octobre 1965, et réponse de José Luis Sert à Maurice Besset, le 29 octobre 1965.
- 39 Le Corbusier, volume 8, Zurich, Artémis, 1970, p. 208.